Mouvement pour une Alternative Non-violente

Quinzaine de la Non-violence et de la Paix 2015

DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE ET CONFLITS
Quels impacts ? Quelles solutions ?

Les dossiers du
Mouvement pour une Alternative Non-violente
n°11
Octobre 2015
5€

Ce dossier a été réalisé avec la participation de Inès DJEGHAM.

La Quinzaine Non-violence et Paix 2015 a reçu le soutien de

Sommaire

Sommaire....3

Introduction....4

Présentation de la situation climatique....5

Conséquences sur les rapports humains et la stabilité internationale....10

Recherche d'une sécurité, d'une stabilité et d'un bien être commun....13

Que proposons-nous ?....15

Lutter pour la satisfaction universelle des besoins humains élémentaires à travers le développement durable....15

Mettre en place des outils de régulation des conflits....17

Conclusion....21

Bibliographie....22

Livres....22

Articles....22

Sites internet....22

QUINZAINE DE LA NON VIOLENCE ET DE LA PAIX 2015

LES EFFETS DU DEREGLEMENT CLIMATIQUE SUR LES CONFLITS

Agissons pour une transition écologique et sociale qui participe à la prévention des conflits.

Introduction

Le MAN a pour objectif de promouvoir la non-violence dans la résolution des conflits et de faire valoir son apport spécifique dans la vie quotidienne, dans l'éducation et dans les luttes sociales et politique. Par la réflexion, l'action et la formation, le MAN cherche à promouvoir une société de justice et de liberté. L'objectif de l'association est de délégitimer la violence, mais aussi de proposer des alternatives réalistes pour l'avenir de la planète et des générations actuelle et futures.

Actuellement, les sociétés civiles française et internationale se mobilisent pour une transition écologique et sociale durable. Le MAN s'associe à cette démarche, en mettant l'accent sur l'augmentation des tensions et des conflits provoqués par le dérèglement du climat. Nous voyons déjà les problèmes liés notamment à l'usage de l'eau, au coût de l'énergie, aux rivalités territoriales et aux migrations climatiques,.

En décembre 2015 aura lieu à Paris la COP21 (21th Conference of the Parties), une conférence mondiale où il faudrait que soient prises les grandes décisions politiques sur le climat afin notamment de parvenir à limiter l'augmentation de la température terrestre à 2°C.

C'est dans ce cadre que le MAN a décidé que la Quinzaine de la Non-violence et de la Paix 2015, qui a lieu du 21 septembre (journée mondiale de la Paix) au 2 octobre (journée mondiale de le non-violence), sera consacrée à la question des effets du dérèglement climatique sur les conflits. Plusieurs groupes MAN ont proposé des animations sur ce thème dans différentes villes de France.

Qu'est ce que le réchauffement climatique ?
En quoi nous menace t-il ?
Que pouvons-nous faire pour y remédier ?
Voici quelques axes de réflexion proposés par le MAN.

Présentation de la situation climatique

Présentation de la situation climatiqueLe terme *κλίμα* (« klima ») en grec ancien était autrefois employé pour désigner l'inclinaison du globe terrestre par rapport au soleil. Aujourd'hui, le **climat** se réfère à la mise en relation de données atmosphériques sur le long court, par exemple : la température, la pression atmosphérique, les précipitations, l'ensoleillement, l'humidité, la vitesse du vent, etc. L'atmosphère joue un rôle central en la matière car c'est à travers elle que les différentes composantes[1] du système terrestre échangent **l'énergie solaire** générant les cycles de l'eau et du vent[2], et le maintien de la chaîne alimentaire végétale et animale.

◘ LE CYCLE DE L'EAU

La **chaleur du soleil** fait évaporer l'eau des mers, des terres et des plantes. Cette eau se transforme en vapeur, puis se condense en de minuscules gouttes d'eau qui se regroupent en nuages. Ils se transformeront en pluie ou en neige. Lorsque cette eau retombe sur le sol, il y a deux possibilités :

1. Elle rencontre un terrain perméable (sable) et s'infiltre dans le sol en constituant alors une nappe phréatique. Elle ressort parfois des dizaines de kilomètres plus loin sous forme de source après s'être chargée d'éléments minéraux en fonction de la nature des terrains qu'elle a traversés ;

2. Elle ruisselle en surface. Elle forme alors des ruisseaux qui se rassemblent en rivières et en fleuve, et se jettent finalement dans la mer.

L'eau recouvre plus de 70 % de la surface de la Terre. Toutefois, seulement 2,5 % de cette eau est douce. Plus de la moitié de l'eau douce est présente sous forme d'icebergs et de glaciers ; la part de l'eau accessible à l'homme est donc faible.

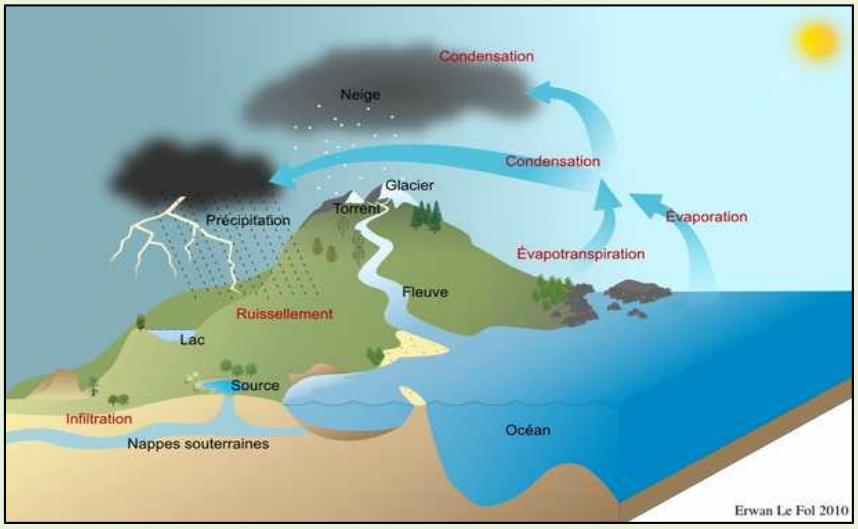

[1] L'atmosphère, l'océan, la cryosphère (glaces), la lithosphère (plaques tectoniques), et la biosphère (ensemble du vivant).

[2] Le Soleil est à l'origine de la plupart des énergies sur Terre à l'exception de l'énergie nucléaire et de la géothermie profonde.

◘ LES AGES DE LA TERRE[3]

Temps prégéologiques : -4,6 à -3,8 milliards d'années

La croûte terrestre se forme, le manteau dégaze et se refroidit. Parmi les gaz émis, la vapeur d'eau se condense pour donner les océans, la vie apparaît sous forme de bactéries.

Ere Primaire : -3,8 milliards d'années à -245 millions d'années

La vie végétale et animale se développe, en mer puis sur terre. L'ère Primaire se termine par une crise géologique majeure. Seules 4% des espèces survivent.

Ere Secondaire : -245 à -65 millions d'années

C'est le règne des dinosaures et des premiers oiseaux. L'ère secondaire se termine par une crise géologique qui provoque l'extinction de 80% des espèces, notamment les dinosaures.

Ere Tertiaire : - 65 à – 1,8 millions d'années

Les continents migrent peu à peu vers leur place actuelle. Les hominidés apparaissent il y a 6 millions d'années en Afrique.

Ere Quaternaire : - 1,8 millions d'années à aujourd'hui

L'homme moderne apparaît. Un climat régi par une succession d'épisodes glaciaires et interglaciaires se met en place. Les cycles, qui duraient au début 40 000 ans s'allongent progressivement à 100 000 ans, dont 80 000 ans de glaciations et 10 000 à 20 000 ans de période interglaciaire. Nous nous trouvons depuis 11 000 en période interglaciaire, appelée Holocène.

La Terre s'est formée il y a 4,6 milliards d'années et a connu une multitude de variations climatiques successives. Ces **changements climatiques** ont principalement résulté de modifications de l'activité solaire et de la composition de l'atmosphère et de l'océan et de variations spontanées et autonomes. Aujourd'hui le diagnostic climatique est différent. Les récents travaux du Groupe International d'Experts sur le Climat (GIEC) ont exposé un bilan lourd et préoccupant. La première particularité du dérèglement actuel est qu'il se produit à une **allure** anormalement rapide. La seconde est qu'il ne subsiste plus de doute que l'origine en est l'activité humaine.[4].

Les espèces animales, depuis leurs apparitions, se sont toujours efforcées de s'adapter à la variabilité de leur environnement, en recherchant des conditions plus favorables à leur survie et à leur confort. C'est ainsi que l'**espèce humaine** est parvenue, au travers des siècles, à affiner sa manière de vivre, en exploitant la diversité des ressources offertes par la planète. Les objectifs de développement et les méthodes employées ont beaucoup fluctué au fil du temps, en fonction des courants de pensée et des régions du monde.

Le **modèle économique dominant actuel** qui fait de la croissance économique la pierre angulaire du développement humain n'a cependant pas permis à l'ensemble de la population mondiale de prospérer de manière équivalente et nous vivons aujourd'hui dans un monde plus inégal que jamais. La gouvernance

[3] Extrait de Jouzel J., Debroise A., *« Le climat : jeu dangereux »*, Éd. Dunod, 2004, pp. 22-23

[4] Le fait que le réchauffement climatique soit dû à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre a été confirmé par le Giec comme ayant une probabilité de 95%.

mondiale et la globalisation ont rapproché les États tout en creusant plus profondément encore les écarts qui les séparent, sans laisser de voix à ceux qui en subissent les retombées les plus fortes.

A ces situations inégalitaires vient maintenant s'ajouter une **crise écologique** dont il est encore impossible d'estimer précisément toutes les conséquences mais il est déjà possible d'observer l'augmentation de la température moyenne, l'augmentation des sécheresses et des fortes pluies, et la hausse du niveau de la mer, ou encore les menaces qui pèsent déjà sur les écosystèmes, l'eau douce et les territoires habités.

Cela s'explique par la nature des **activités humaines**[5] des dernières décennies. Très énergivores et polluantes, elles ont profondément altéré le phénomène naturel d'effet de serre qui permet le maintien d'une température accommodante dans la troposphère[6].

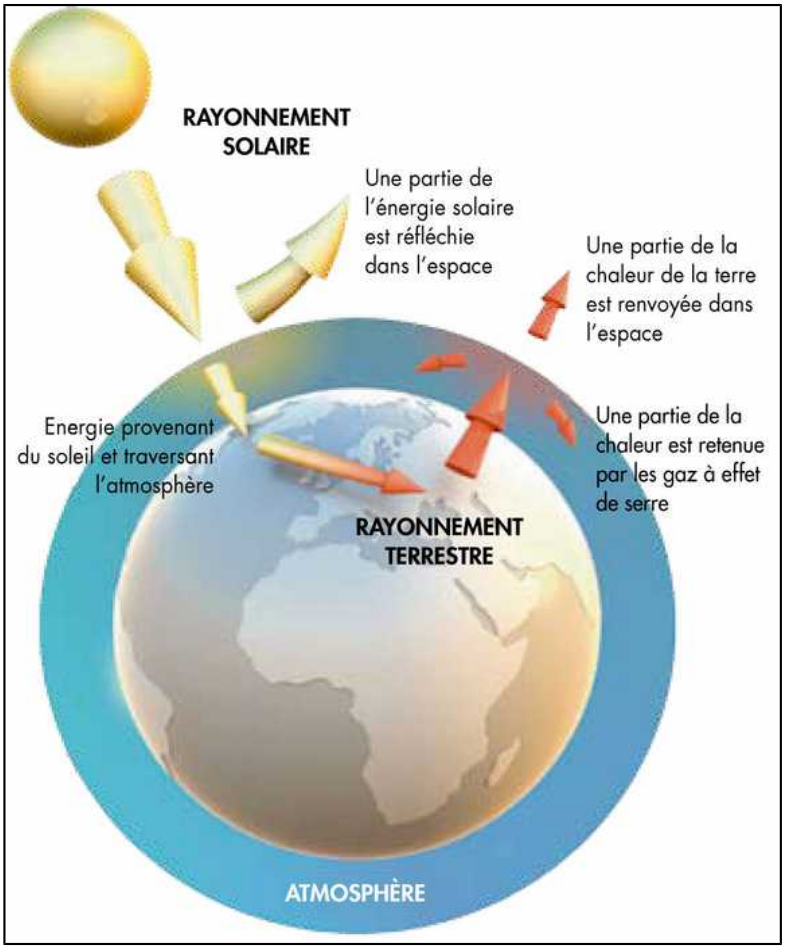

◘ L'effet de serre

Sans l'effet de serre, la Terre serait plongée dans les températures négatives (-18°C) et ne constituerait pas un environnement propice à l'établissement du vivant.

Mais si l'atmosphère crée un équilibre nécessaire, l'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre ces dernières années s'avère plus que dangereuse.

Les activités humaines contemporaines et l'utilisation effrénée des énergies fossiles carbonées (charbon, pétrole, gaz) imposée par la production économique ont provoqué un **effet de serre « additionnel »**, contribuant à retenir plus de chaleur que nécessaire sur Terre, et déréglant les équilibres naturels.

[5] Les activités humaines généralement mises en causes sont celles qui ont suivi la révolution industrielle du XVIIIème siècle, lors des premières vagues de développement économique basées sur la production et la consommation d'énergies fossiles (charbon, gaz, pétrole).

[6] Espace allant du sol jusqu'à 10 à 15km d'altitude. Le seul qui abrite des êtres vivants.

L'effet "boule de neige" de ce réchauffement a provoqué l'augmentation des événements de fortes pluies, l'intensification des sécheresses, la précocité des événements printaniers (comme les migrations et les pontes), la fonte de glaciers et de couvertures neigeuses, la diminution de la couverture de banquise en Arctique, l'augmentation du niveau des océans et des mers, et le réchauffement des mers en surface et en profondeur. Tous ces phénomènes ayant à leur tour impacté la chaîne alimentaire à travers la disparition et la mise en danger de nombreuses espèces animales et végétales.

Montée du niveau des mers (Kiribati)

L'effet de serre additionnel accentue le contraste entre les régions sèches et les régions humides, mais provoque aussi l'acidification des océans, ce qui freine la photosynthèse végétale et empêche le stockage de nos nouvelles émissions de carbone, contribuant à réchauffer encore davantage l'environnement terrestre.

Baleines pilotes échouées (Nouv.-Zél.)

De même, la fonte des glaciers engendrée par le réchauffement climatique laisse place à l'océan, qui absorbe 90% du rayonnement solaire sous forme de chaleur, alors que les glaces renvoyaient 90% du rayonnement solaire sous forme lumineuse en direction de l'espace.

Ce **cercle vicieux** ne peut se résorber naturellement et certaines de ses conséquences sont d'ores et déjà irréversibles.

Vague de sécheresse (Mali)

L'Arctique se réchauffe deux fois plus vite que les autres régions du globe. En 30 ans les hivers d'Alaska ont gagné en moyenne 3°C. S'ils augmentaient encore de deux degrés, les habitants de Fairbanks (ville construite sur glace) verraient le sol fondre. Situation identique au Groenland où 85% du territoire est recouvert de glace. Les différents scénarii du GIEC prévoient des augmentations de température allant de 1,1°C à 6.4°C d'ici 2100 en fonction de nos futures émissions de gaz à effets de serre.

Fonte des glaciers (Arctique)

Les conséquences actuellement envisagées pour les sociétés humaines sont graves. Le réchauffement climatique a enclenché une dynamique qui s'amplifie de jour en jour ; la perturbation des écosystèmes, la dégénérescence des terres arables (augmentée par l'utilisation massive d'entrants d'origine chimique), et l'épuisement des réserves d'eau douce constituent une violence latente que l'espèce humaine s'impose en attendant de ne plus avoir le choix.

Aujourd'hui les **pays développés occidentaux** sont les premiers émetteurs de gaz à effet de serre. Les nouveaux pays industrialisés (Chine, Inde, Brésil, Afrique du Sud, et plus récemment ; Malaisie, Indonésie, Thaïlande, Philippines, Vietnam, Mexique, Chili, Colombie,

Turquie) ont également une part de responsabilité puisqu'ils ont connu une phase d'industrialisation très forte et polluante. Mais il faut savoir que le changement climatique nourrit les risques existants quelque soit le niveau de développement des pays. Les efforts jusqu'ici déployés pour réduire les famines et lutter contre l'insécurité alimentaire devront par conséquent être décuplés, d'autant plus que la population mondiale continue de croître. Les impacts du changement climatique entrent en interaction directe avec les difficultés actuelles de gouvernance, de santé et de **sécurité**[7].

Dès lors, la crise écologique constitue une **violence** des plus colossales. Elle se conjugue avec les inégalités sociales qui représentent elles-mêmes des violences sur les populations les plus faibles, ce qui présage un renforcement des conflits existants et la naissance de nouvelles tensions.

[7] « Dans un monde globalisé, la sécurité ne peut plus être considérée comme un jeu à somme nulle impliquant uniquement les États. La sécurité mondiale a cinq dimensions qui incluent, la sécurité humaine et environnementale, nationale, transnationale et transculturelle. » "The Five Dimensions of Global Security: Proposal for a Multi-sum Security Principle", Nayef Al-Rodhan.

Conséquences sur les rapports humains et la stabilité internationale

Comme l'expliquent les scientifiques du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) dans un rapport de février 2015, *« Moins d'eau et de ressources alimentaires, des migrations accrues, tout cela va indirectement augmenter les* ***risques de conflits violents.*** *»*

Homer Dixon[8] distingue **trois types de conflits** qui découlent de dégradations environnementales :
- les conflits liés à la raréfaction des ressources,
- les conflits identitaires,
- les conflits liés au manque de bien être.

La **première catégorie de conflits** concerne principalement les ressources marines et les terres arables. Ces ressources sont essentielles à la survie de l'Homme et leur amenuisement devient de plus en plus marqué dans certaines régions. Des tensions naissent rapidement lorsqu'il s'agit de contrôler, d'utiliser ou d'accaparer de telles ressources.

On voit déjà en Afrique subsaharienne, et au Sud Soudan notamment, l'accentuation des conflits entre les peuples nomades et les cultivateurs. Certains déplacements de population sont saisonniers et, par conséquent, liés à des conditions climatiques annuelles. Mais l'imprévisibilité et les variations du climat poussent aujourd'hui les nomades à se déplacer plus souvent ou plus tôt dans l'année vers les terres des peuples cultivateurs, pour nourrir et abreuver leurs troupeaux. De là naissent des tensions entre les deux communautés. Ces nouvelles tensions s'ajoutent souvent à des conflits ethniques préexistants, s'appuyant parfois sur l'instrumentalisation de différences religieuses.

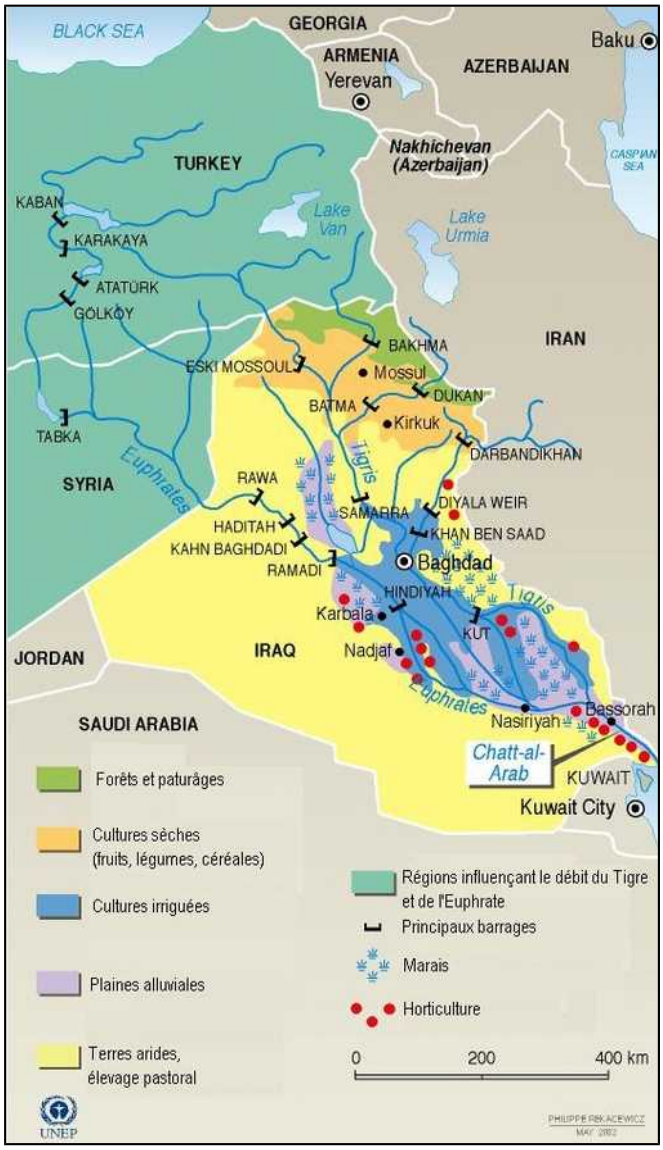

En Turquie, un projet d'aménagement a été entrepris dans les années 1980. Il vise à irriguer 1,7 million d'hectares de terres arides à partir de 22 barrages construits sur les bassins versants du Tigre et de l'Euphrate et à établir 19 usines hydroélectriques. La construction des barrages modifie la quantité d'eau s'écoulant vers la Syrie et l'Irak. Les relations entre ces pays se sont donc considérablement dégradées au cours des dernières années. L'ancien vice-président américain et prix Nobel de la Paix Al Gore a affirmé à ce propos que : « *De 2006 à 2010, une sécheresse historique, liée au climat, a détruit 60 % des fermes de Syrie, 80 % du bétail et conduit un million de réfugiés dans les villes, où ils se sont trouvés face à un autre million de réfugiés fuyant la guerre en Irak* ». La réduction du débit des fleuves n'aidera en rien ces pays, frappés par une sécheresse de plus en plus

[8] Thomas Homer-Dixon est un professeur émérite de l'Université de Waterloo, spécialisé en environnement et en sciences politiques. Il est actuellement à la tête du Centre de recherche en gouvernance mondiale à la Balsillie School of International Affairs au Canada.

importante. Les Kurdes de Syrie se révoltent continuellement contre le gouvernement turc mais aucun débat pour le partage des eaux n'a pu être instauré au niveau régional.

Une **deuxième catégorie de conflits** concerne la présence de réfugiés.
Le dérèglement climatique oblige de très nombreuses personnes à se déplacer. Ce sont en général les plus pauvres : les petits paysans qui ne peuvent plus vivre de leur terre, les peuples des côtes ou des deltas des fleuves. Il y a déjà aujourd'hui dans le monde plus de réfugiés climatiques que de réfugiés politiques. Ces réfugiés empiètent nécessairement sur des territoires déjà occupés ou rejoignent les villes souvent déjà surpeuplées, créant des tensions par leur simple présence et l'importance de leur nombre. Chaque groupe défend sa propre identité et génère alors des crises de discriminations et de violences.

Le Bangladesh a été identifié comme étant l'un des premiers pays à être touché par le dérèglement climatique. Il est sujet à des inondations et des cyclones relativement fréquents qui ravagent systématiquement habitations et infrastructures. La variation des pluies a également un impact lourd sur la quantité de terres cultivables, poussant les populations à fuir la famine, à la recherche d'un environnement meilleur. Environ 20 millions de Bengalis se sont installés dans l'État d'Assam en Inde pour tenter d'échapper à la pauvreté. La Cour Suprême indienne les a qualifié de migrants clandestins et a considéré qu'ils constituaient un danger pour la sécurité nationale. Cela souligne notamment une défaillance majeure du droit international et les conséquences dramatiques du vide juridique relatif à la notion de **réfugiés climatiques**.

Les populations ont déjà commencé à migrer de l'Amérique latine vers les États-Unis et le Canada, du nord de l'Afrique et du Moyen-Orient vers l'Europe, et du sud et sud-est de l'Asie vers l'Australie. Les immigrés pâtissent des situations de rejet et de précarité, qui peuvent être plus ou moins marquées en fonction de la richesse du pays d'accueil et de la « tolérance » des populations locales. Plus le climat se réchauffe et se dérègle, plus les migrations sont importantes et renforcent les risques de conflit entre les différentes communautés au sein des différents pays de départ et d'accueil. Signalons que la majorité des « déplacés » le sont du « sud au sud » et non pas vers l'Europe ou les pays du nord.

Le **troisième type de conflit** découle d'une **absence de bien-être** ressentie à mesure que la dégradation environnementale se matérialise au travers du **déclin économique** ; les couches inférieures de la société sont les premières à être touchées, pendant que les couches supérieures jouent de leurs avantages pour maintenir leur niveau de confort. Au-delà d'un certain seuil de mal-être et de frustration, les groupes les moins favorisés sont susceptibles d'agir violemment envers ceux qu'ils considéreront comme étant avantagés ou responsables de la situation. En réalité, les retombées du changement climatique varient en fonction des régions, mais sont subies par l'ensemble de la population mondiale de manière directe et indirecte. Dans son analyse, Homer Dixon explique que ce type de conflit est d'autant plus probable lorsque trois conditions sont réunies :
- des inégalités sociales et économiques importantes, créant des groupes clairement distincts au sein de la société ;
- la montée du sentiment d'injustice par rapport à un système économique et politique inégalitaire ;
- l'absence de lieux de résolution et d'expression démocratique des conflits permettant un recours politique pour remédier à cette injustice.

L'arrivée de réfugiés climatiques dans de tels milieux contribue notamment à l'éparpillement des ressources locales, et aggravent le sentiment de révolte des populations autochtones.

Il faut en ce sens noter l'existence de violences structurelles qui influent massivement sur la nature des relations sociales et l'absence de bien-être dans ces pays particulièrement touchés par le réchauffement climatique. Il existe déjà des conflits liés au capitalisme et au pouvoir économique. La plupart de ces violences résultent de la compétition et de l'exclusion économique, de l'exploitation des populations, des terres et des matières premières des pays du Sud au profit de grandes firmes multinationales. Ce schéma est intégré dans le modèle de « progrès » et de « développement » occidental, et il est urgent de repenser ces fondements.

Les troubles environnementaux constituent un catalyseur pour des tensions qui, souvent, existent déjà. Ils exacerbent les tensions politiques, sociales, ethniques, économiques, religieuses, territoriales et celles qui portent sur les ressources naturelles ou les intérêts nationaux. C'est pourquoi les conflits environnementaux sont susceptibles d'être instrumentalisés et parfois sont masqués par des conflits préexistants.

Pour Günther Baechler[9], les populations recourent à la violence lorsque cinq critères sont cumulés : la faiblesse des institutions civiles et des autorités légitimes, la fatalité environnementale, la capacité de se regrouper et des former des alliances, l'instrumentalisation de l'environnement, et l'intensification d'un conflit préexistant.

Pour que les conditions économiques, et environnementales soient équilibrées, le MAN définit les critères d'une « Paix durable »[10] :
- absence de violences physiques,
- limitation des violences structurelles (discriminations politiques, économiques, culturelles),
- légitimité interne et externe des structures étatiques et viabilité de celles-ci.

C'est pourquoi il est urgent d'appréhender la nature permanente, diffuse, et mondiale des conflits environnementaux, afin d'agir à la source du problème du réchauffement climatique et d'avoir des politiques transversales et pro actives dans la prévention des conflits. Cela passe par des espaces de dialogue et de régulation au niveau international.

[9] BAECHLER G., "Why environmental transformation causes violence: A synthesis". *Environmental change and security project report*, vol. 4, n°1, 1998, p. 24-44.

[10] Pour une non-violence éthique et politique - Les Éditions du MAN - p 75

Recherche d'une sécurité, d'une stabilité et d'un bien être commun

Cela fait désormais 50 ans que les premières remises en cause de la croissance économique ont été formulées. En 1952, Alfred Sauvy a forgé la notion de « Tiers Monde » par référence à la soumission et à la non-représentation du Tiers État avant la Révolution Française. Jusque dans les années 1960, il n'existait pas de distinction analytique entre les termes de développement et de croissance. La découverte de la notion de sous-développement a joué un rôle central dans la différenciation des deux concepts. La variable de l'environnement commencera seulement à être prise en compte à partir des années 1970 (Rapport *The Limits To Growth* , littéralement « **Les limites à la croissance** », également connu sous le nom de **rapport Meadows**, a été demandé à une équipe du *Massachusetts Institute of Technology* par le Club de Rome en 1970). En 1972, aura lieu la première conférence des Nations Unies sur l'environnement. En 1983, les Nations unies vont créer la Commission Mondiale pour l'Environnement et le Développement (CMED), qui rendra 4 ans plus tard le rapport « Notre avenir à tous » aussi appelé Rapport Brundtland. C'est la première fois qu'apparaît la notion de **développement durable**. L'objet de ce rapport était de faire le point sur la situation environnementale dans le monde. Le développement y est dit durable lorsqu'il permet de satisfaire les besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire les leurs. Le « développement durable » est une politique qui devrait intégrer la prise en compte des impératifs de l'environnement, de l'économie et du social dans toutes les décisions prises par les collectivités mais aussi par les groupes industriels. Compte tenu de la dérive sémantique du terme en français (détournement au sens de « durabilité de la croissance »), il est de plus en plus remplacé par le terme « développement soutenable » (pour la planète !), terme plus proche du terme anglais "*sustainable development*".

◘ HISTORIQUE DES CONFERENCES

La **conférence de Stockholm** tenue du 5 au 16 juin 1972 à Stockholm en Suède, a rassemblé des délégations de 113 États et de nombreuses organisations non-gouvernementales (ONG). Elle a permis notamment d'instituer le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), dont le siège se trouve à Nairobi.

Le **Sommet de la Terre** s'est tenu à **Rio** de Janeiro du 3 au 14 juin 1992 et a rassemblé 178 délégations, 110 chefs d'Etats et de gouvernement et 2400 représentants d'ONG. Y sera rédigé l'Agenda 21 dont le principe 10 énonce que :

« La meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés, au niveau qui convient (...) ».

Le **protocole de Kyoto** y a été initié et verra le jour en 1997. Les pays industrialisés ayant ratifié le protocole se sont engagés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre respectives, avec une réduction globale de 5,2 % des émissions d'ici 2012 par rapport aux émissions de 1990, en adoptant des mesures contraignantes relatives à différentes industries.

Le **Sommet mondial sur le développement humain** s'est tenu du 26 août au 4 septembre 2002 à **Johannesburg** en Afrique du Sud. Il a permis de dresser un premier bilan et a abouti à l'adoption d'un plan d'action déclinant des mesures concrètes et durables dans les domaines de l'eau, de la santé, de la biodiversité, de l'énergie, et de l'agriculture.

Un accord international de lutte contre le réchauffement climatique devait prendre la succession du protocole de Kyoto lors du **Sommet de Copenhague** qui s'est déroulé en décembre 2009 dans la capitale danoise. Mais cette conférence s'est soldée par un échec, aboutissant à un accord à minima juridiquement non contraignant.

La **conférence de Rio + 20** tenue du 20 au 22 juin 2012 visait à renouveler les engagements internationaux sur les questions soulevées par le développement durable pour façonner de nouvelles politiques visant à promouvoir la prospérité mondiale et la protection de l'environnement. Un document final intitulé « L'avenir que nous voulons » y sera adopté.

Malheureusement, ces conférences se sont soldées par un certain immobilisme de la communauté internationale, et plus particulièrement des grandes puissances. En effet les enjeux sont la remise en cause d'intérêts économiques, financiers et politiques établis, ce que ne sont pas encore prêts à faire les gouvernants soumis aux pressions des lobbys industriels et financiers.

Une prochaine conférence, la **COP 21** va se tenir du 30 novembre au 11 décembre 2015 sur le site de Paris-Le Bourget et rassemblera près de 40 000 participants (les représentants de chaque pays, des observateurs, des membres de la société civile, des ONG). Il s'agit du plus grand événement diplomatique accueilli par la France et également de l'une des plus grandes conférences climatiques jamais organisées. L'enjeu est de taille : il s'agit d'aboutir, pour la première fois, à un accord universel et **contraignant** permettant de lutter efficacement contre le dérèglement climatique et d'impulser/d'accélérer la transition vers des sociétés et des économies résilientes et sobres en carbone. Pour les représentants des 195 pays l'objectif est précis : trouver un accord pour limiter à 2°C le réchauffement climatique par rapport à l'ère préindustrielle. Le dernier rapport du GIEC, publié en novembre 2014, est très alarmiste. Ce sommet est donc considéré comme celui de la dernière chance[11].

Un tel **accord** n'a jamais pu être réalisé par le passé. L'hypothèse que la COP 21 aboutisse à une réussite effective et efficace n'est vraiment pas certaine.

Pourtant, il est essentiel que la transition écologique et sociale appelée de nos vœux favorise le développement des capacités individuelles et collectives.

Ces accords sur le climat sont indispensables pour réguler les conflits (relatifs à l'exploitation des matières premières, à l'occupation des territoires…) sans les laisser dégénérer vers la violence et en créant des espaces et des pratiques de dialogue se centrant sur les besoins de tous à satisfaire. Une société de plus en plus guerrière et militarisée est incapable de faire du développement durable. La course aux armes dans toutes les parties du monde accapare des fonds qui pourraient être mieux utilisées pour réduire les menaces à la sécurité causées par la crise environnementale et la misère.

Le MAN défend la satisfaction universelle des besoins par le biais d'une meilleure gestion des ressources, ainsi que le règlement pacifique des conflits d'intérêts. Toute action militaire est impuissante face à une « nature » qui reprend aujourd'hui ses droits sur les habitants du globe. Nous sommes alors confrontés à un choix : subir les dommages que nous nous sommes imposés, ou accepter la nécessité du changement et rechercher un mode de vie durable.

[11] « COP 21 : comprendre la conférence sur le climat en 5 questions », 30 mai 2015, W. Plummer, Le Figaro.

Que proposons-nous ?

Lutter pour la satisfaction universelle des besoins humains élémentaires à travers le développement durable.

Le nœud de la transition vers la durabilité se matérialise essentiellement par un changement dans nos modes de **production** et de **consommation**.

Satisfaction universelle des besoins alimentaires.

A l'échelle internationale, beaucoup de mouvements altermondialistes défendent aujourd'hui le concept de **souveraineté alimentaire**. Celle-ci confère à chaque pays le droit de ne pas se soumettre au libre-échange et de protéger leur production agricole interne des importations afin de devenir autonome. Les pays doivent être en mesure de définir leur propre politique agricole et alimentaire, sans dumping vis-à-vis des autres pays, et en accord avec leurs besoins et leurs capacités de production.

Aller vers une société soutenable c'est sortir d'une agriculture productiviste au profit d'une **agriculture paysanne ou biologique et durable**, privilégier l'accès des paysans à la terre, limiter la libéralisation des échanges et sauvegarder la biodiversité en luttant contre les logiques de brevetabilité du vivant et de transformation génétique.

Aller vers une société soutenable implique de remettre en cause notre système de production industrielle, de produire et de consommer autrement et équitablement. Une solution d'avenir est donc de privilégier l'agriculture en circuit court et à petite échelle, mais aussi d'éliminer l'emploi de pesticides qui nuisent à la biodiversité et à la santé humaine, et polluent les nappes phréatiques sans lesquelles toute production agricole serait impossible. C'est l'enjeu de sauvegarde d'une agriculture familiale en particulier dans les pays pauvres mais aussi dans nos pays développés. L'agriculture modèle les paysages, entretient le cadre de vie dans les campagnes. Elle est un des piliers de satisfaction des besoins physiologiques.

Satisfaction universelle des besoins énergétiques

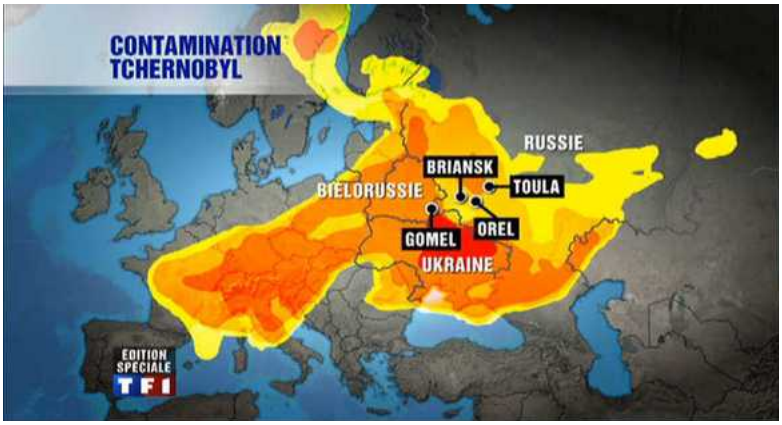

La consommation croissante d'énergie précipite l'humanité vers une situation de rareté de plus en plus critique, qui engendre guerres et rivalités. C'est un question économique mais aussi une question écologique par la nécessité de stopper les émissions de gaz à effet de serre et donc l'utilisation des produits carbonés. La question énergétique est donc transversale dans le cadre du débat pour une transition écologique et sociale. Si nous devions assurer à l'ensemble de la

planète un niveau de vie comparable à celui des européens d'aujourd'hui (loin d'être le plus exubérant[12]), la consommation mondiale d'énergie devrait au moins tripler. Or actuellement, les atteintes sociales, sanitaires, écologiques, économiques, politiques et militaires liées à l'exploitation des ressources énergétiques et minières constituent une violence constante et largement intolérable à nos yeux. La « sobriété énergétique » se fait pressante et implique une mise en perspective de l'efficacité énergétique. Les différentes sources d'énergies présentent chacune des avantages et des inconvénients spécifiques qu'il nous appartient d'analyser objectivement pour les solutions à court terme. A long terme l'unique appui sur des énergies renouvelables est impératif.

▪ L'énergie nucléaire soulève des problématiques bien plus importantes que la simple satisfaction des besoins énergétiques ; Le nucléaire civil est parfois fallacieusement décrit comme une « énergie propre » alors que les obstacles sanitaires ne peuvent aujourd'hui plus être niés, qu'il s'agisse du confinement des centrales, des dangers des radiations à faible dose, de l'imprévisibilité des accidents nucléaires et leur conséquence humanitaires à l'échelle mondiale, ou encore de l'impossible traitement des déchets. Se rabattre sur l'énergie nucléaire au motif qu'elle ne génère que peu de gaz à effet de serre constitue une fuite en avant technologique qui ne satisfera nos besoins énergétiques que tant qu'il y aura de l'uranium, et qui menace tous les autres aspects de la sécurité humaine.

De plus l'énergie nucléaire civile et la dissémination de l'armement nucléaire militaire sont intrinsèquement liés. Les armes de destruction massive ne sont tolérables ni sur le plan de l'éthique, ni sur le plan du droit international, ni sur le plan de la sécurité. Ce droit précise qu'il est possible de se défendre mais avec des moyens "proportionnels" à l'agression et dans le respect des populations civiles. Dans le cas d'une guerre nucléaire la population civile est directement prise en otage.

▪ Les énergies "vertes" (solaire, éolien, hydraulique, géothermie et biomasse) sont inépuisables et présentes sur toute la surface du globe, à intensité variable. Dans une logique de faible impact environnemental et social, doivent être privilégiées des solutions à basse technicité et le plus locale possible. Les solutions hautement technologiques se révèlent rarement compatibles avec le développement soutenable.

Ainsi l'énergie hydroélectrique doit être utilisée dans le respect de l'environnement : centrales au fil de l'eau, micro centrale. Comme pour le nucléaire, le climat ne peut être utilisé pour justifier des solutions agressives et gigantesques.

La biomasse (biomasse solide, biogaz et biocarburants) correspond à l'énergie générée par la combustion de matière organique animale et végétale. Développer à grosse échelle, elle peut potentiellement subvenir au tiers de la consommation mondiale d'énergie mais nécessite l'exploitation de terres réservées à l'agriculture et contribue ainsi à la pollution de l'air et des sols.

L'énergie solaire photovoltaïque et thermique a un grand potentiel, de même que l'énergie éolienne mais toutes deux imposent des solutions locales et mixées afin d'éviter des problèmes de stockage et de distribution de l'énergie, du fait de leur caractère aléatoire et de la variabilité géographique de l'ensoleillement et des vents.

Une société énergétiquement soutenable implique globalement une réduction de la demande énergétique, et la mise en œuvre de solutions adaptées aux besoins régionaux. La recherche de l'intérêt individuel passe plus que jamais au travers de l'intérêt collectif et un fort développement des énergies renouvelables doit être encouragé. La meilleure énergie étant celle qui n'est pas consommée, c'est l'isolation des bâtiments et l'utilisation de déplacements en mode doux qui sont les impératifs de la transition énergétique.

[12] La consommation individuelle d'un citoyen européen correspond en moyenne à 50% de celle d'un citoyen américain.

Mettre en place des outils de régulation des conflits

Revoir nos politiques de sécurité

Actuellement la logique militaire l'emporte comme solution facile aux crises et guerres liés aux tensions internationales et inter étatiques. Cette réponse n'apporte pas de solution à terme : les militaires peuvent parfois arrêter la guerre mais ne peuvent pas construire la paix. C'est pourquoi il faut une approche globale sur la prévention des conflits, surtout lorsque ceux-ci sont liés au dérèglement climatique. La sécurité de l'Europe ne passe pas par le renforcement des moyens militaires. Nous voyons combien est illusoire la réponse en nombre de bateaux et d'avions d'interception face à l'afflux de réfugiés en Méditerranée.

Dans le *Livre vert de la défense* de Leila Aïchi[13], c'est l'anticipation et la projection des risques encourus dans le cadre du réchauffement climatique qui sont mises à l'honneur par le concept de *Green Defense*. C'est une approche qui intègre comme fondements à la fois le primat du politique, la diplomatie mais aussi le développement durable. La secrétaire de la Commission des affaires étrangères de la défense et des forces armées du Sénat s'appuie sur des constats relatifs aux conflits existants, et notamment, à la piraterie somalienne :

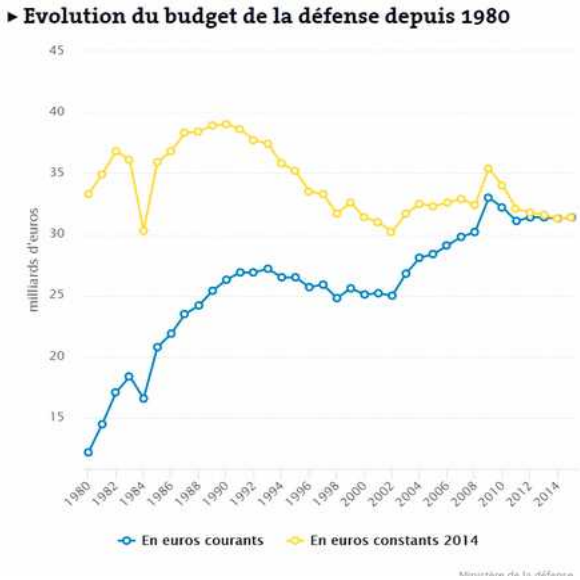

« *On y répondait par une approche extrêmement sécuritaire, en augmentant le nombre de bateaux par exemple. Mais on ne solutionnera pas le problème si l'on ne comprend pas que 95% des pirates sont d'anciens pêcheurs paupérisés par la raréfaction des ressources halieutiques. Et ça, c'est la crise écologique, que ce soit par le biais de l'acidification des océans engendré par le réchauffement climatique, par le problème de la surpêche ou bien par encore la pollution des eaux...* »[14]

Dans sa huitième recommandation, elle propose d'orienter « une partie du budget de la recherche militaire pour soutenir la transition énergétique et en particulier l'efficacité énergétique ». Le MAN approuve un tel investissement, plus propice au renforcement de la paix et à la prévention de conflits à grande échelle, et prolonge même son raisonnement jusqu'au désarmement nucléaire. Selon de récents travaux de recherche sur l'environnement, même une guerre nucléaire régionale limitée pourrait provoquer un refroidissement du climat mondial qui réduirait la production vivrière pendant de nombreuses années et placerait un milliard de personnes sous la menace d'une famine. Les auteurs de ces travaux estiment qu'en cas de guerre nucléaire de grande envergure, des conditions glaciaires risqueraient de provoquer l'extermination de la plus grande partie de la race humaine[15].

[13] Sénatrice et membre d'Europe Écologie Les Verts

[14] Marie-Anne Divet, Désamorcer les conflits liés au réchauffement, 29 janvier 2015 [histoiresordinaires.fr]

[15] Effets d'une guerre nucléaire sur le climat et implications pour la production vivrière mondiale, Note d'information n°2, CICR, 2013.

Mettre en place des outils de régulation des conflits au niveau international

La COP 21 est un bon exemple de la capacité des États à pouvoir se réunir pour faire face aux enjeux et risques de conflits sur la planète.
La multiplication des lieux de régulation des tensions peut participer à la Paix dans le monde. Que ce soit dans les crises liées au climat, au pétrole, à des famines ou des catastrophes environnementales, la « communauté internationale » a les moyens de mettre en place des réponses adaptées à la prévention d'un développement de la violence et de la guerre comme mode de régulation des tensions.
Malheureusement, que ce soit au Proche Orient avec la Palestine, en Afrique avec la répartition des richesses et la gestion des dettes souveraines ou au Moyen Orient avec le pétrole, les Nations Unis se montrent incapables de mettre en place des solutions face aux différents intérêts nationaux ou liés à la concurrence entre États dominants.
Nous souhaiterions que la COP 21 nous donne un signal contraire. L'urgence de la situation n'est pas compatible avec la lenteur de la construction d'une juridiction internationale et trans étatique.

Les sociétés civiles mondiales ont la responsabilité de contraindre les États à prendre en compte l'intérêt planétaire face à l'avidité de quelques uns.

Recourir à l'Intervention Civile de Paix pour le règlement des conflits

L'Intervention Civile de Paix[16] est un outil de gestion des crises qui a pour objectif de prévenir et gérer les conflits non seulement pour mettre un terme aux affrontements, mais aussi pour satisfaire les besoins des populations et réinstaurer la paix.

Elle consiste en l'envoi en mission de volontaires civils (non militaires et non-armés) dans des zones de conflits, à la demande et auprès des organisations des sociétés civiles locales. Ces missions participent à la construction de la paix et à la résolution non violente des conflits. Les volontaires, après avoir été formés et sélectionnés, effectuent des actions d'observation, d'information, d'interposition, de médiation, de coopération et de formation adaptées à la situation, dans le but de réduire et si possible faire cesser la violence, afin de créer les conditions d'une solution politique au conflit[17].

La spécificité de cette intervention de solidarité internationale, c'est son orientation fondamentalement non-violente. La non-violence n'est pas une négation de la réalité de la violence, c'est une autre manière de penser un conflit et d'agir pour le résoudre. Ce n'est pas non plus une attitude passive de soumission mais bien une posture proactive résolument orientée vers la recherche et la proposition de solutions alternatives à la violence.

La dimension civile est également essentielle. La société civile désigne l'ensemble des populations ainsi que les organisations de citoyens, elle est définie en marge de la sphère étatique et militaire. Entre l'ingérence humanitaire consistant à aider les victimes sans agir sur les causes des violences et l'ingérence militaire imposant un arrêt des combats sans apporter de solutions politiques, il y a place pour le soutien aux sociétés civiles par les sociétés civiles en vue de l'instauration d'une paix sociale juste et durable.

[16] "Unarmed Civil Peacekeeping"

[17] MULLER J-M., *« La non violence dans l'intervention civile de paix »*, Revue ANV n°124, 2002, p. 23-29.

Enclencher la mobilisation à toutes les échelles…

… Et notamment à l'échelle locale !

L'idée force de la non-violence est qu'un tyran ne tient son pouvoir que par l'obéissance de ses sujets (Discours sur la servitude volontaire de La Boëtie - 1547). Chacun a une part de responsabilité sur les événements. Il est nécessaire de refuser la collaboration avec un système injuste. Les actions doivent être collectives, sur le plan politique (au sens organisation et gestion de la cité), social (actions de la société civile) et sur le plan individuel : agir localement, penser globalement. Gandhi disait : "soyez le changement que vous voulez pour le monde".

Acheter aux producteurs locaux et soutenir l'agriculture vivrière, réduire sa consommation en énergie, remettre en question les petits actes du quotidien et sa manière de consommer et d'acheter, réévaluer ses besoins… La recherche du bien être individuel et collectif appelle à plus d'implication que le simple tri des déchets. Les groupes locaux des diverses associations qui agissent pour un changement social et économique en ont conscience et sont de plus en plus nombreux près de chez vous pour vous conseiller.

<u>Quelques exemples</u>

Alternatiba : Alternatiba a vocation à impliquer la société civile face au défi du changement climatique. Dans plus de soixante villes de France et d'Europe où des événements festifs Alternatiba ont été organisés (ou sont en voie de construction), des centaines de propositions sont présentées pour susciter prise de conscience et changement de comportements. C'est aussi faire pression sur les décideurs pour une transition écologique et sociale, notamment dans la perspective de la COP21, qui se tiendra en décembre 2015 à Paris.

Les AMAP : sont des Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne. Concrètement, c'est la rencontre de consommateurs et de producteurs locaux qui forment un partenariat dans lequel : le producteur s'engage à fournir des paniers de fruits, de légumes, de fromages et/ou de viande toutes les semaines. Le consommateur s'engage à payer par avance une saison de production et à venir chercher son panier chaque semaine. Le prix des paniers est fixé préalablement et équitablement pour que le producteur puisse avoir un revenu décent et que le consommateur puisse se procurer de la nourriture de saison issue de l'agriculture biologique (le plus souvent ou d'agriculture raisonnée) à prix abordables. Une alimentation saine pour le consommateur, un revenu décent pour le travail de l'agriculteur : une solution gagnant / gagnant, écologique et durable.

Dans d'autres pays du monde, des initiatives citoyennes sont menées qui vont dans le sens d'une transition écologique et sociale participant à la prévention des conflits.

C'est le cas du mouvement Ekta Parishad en Inde. Le leader de ce mouvement, Rajagopal P. V., l'inscrit dans le sillage du combat mené par Gandhi : il lutte avec les paysans sans terre pour leur dignité et le maintien d'une agriculture vivrière. Il dénonce la politique agraire qui concentre la terre dans les mains d'une minorité de propriétaires ou d'entreprises adeptes de l'agriculture intensive et donc de l'usage de pesticides. Régulièrement, des marches non-violentes sont organisées en Inde mobilisant plusieurs milliers de personnes. La prochaine grande mobilisation aura lieu en 2020, il s'agit de Jai Jagat, une marche mondiale pour la justice qui devrait regrouper un million de personnes. Le MAN est membre du collectif Ekta Parishad Europe et diffuse des vidéos notamment le film "La Marche des Gueux" et "Ahimsa" sur la formation à l'action non-violente.

Conclusion

« *La paix permanente pourrait être obtenue. Cela est clairement impossible sans que les grandes puissances mondiales renoncent à leurs desseins impérialistes. Cela à son tour est impossible sans que ces grandes nations cessent de croire à la compétition destructrice spirituellement, et de chercher à multiplier leurs besoins, et pour cela, à faire croître leurs possessions matérielles* ».
Mohandas Karamchand Gandhi (1869 – 1948)

« *La course aux armements ne doit pas être dissociée de la course à la richesse qui la rend à la fois possible et inévitable* ».
François Partant (1926 – 1987)

La terre est ronde ! Cela signifie que nous vivons dans un monde fini où les ressources sont définies depuis l'origine. L'expansion et la croissance indéfinies des biens produits industriellement ne sont donc pas compatibles avec notre planète.

De nombreux penseurs n'ont pas attendu la concrétisation de la crise écologique, mais l'ont anticipée pour comprendre que la voie choisie par l'économie mondiale ne reposait finalement que sur une foi inébranlable en une croissance économique et des profits infinis sur une Terre qui a déjà apporté la preuve de la limitation de ses ressources. L'engrenage est tel que ce n'est plus la théorie économique qui guide aujourd'hui les acteurs économique mais bien le fait que le système mondial se soit embourbé dans un cercle vicieux de compétition et de pouvoir.

Il est essentiel d'en sortir. Structurellement les firmes multinationales ne donnent pas de place à l'éthique et la sobriété. L'excès et la recherche du « toujours plus », éternellement attractifs, aboutissent aujourd'hui au triste tableau du réchauffement climatique, de l'extrême pauvreté, de la guerre, et des inégalités, qui rappellent sans cesse que nous vivons dans un monde où le seul contrôle que nous exerçons porte sur les choix que nous faisons.

Chaque citoyen a la responsabilité d'agir à son niveau. Les gouvernements nationaux ont, quant à eux, la responsabilité d'imposer un cadre législatif fort qui réaffirmerait la primauté du bien-être collectif sur les profits financiers d'une poignée de « puissants ». Le défi écologique est un rappel que les enjeux économiques et sociaux sont sur la place publique et qu'il n'appartient qu'à nous de décider du visage du monde de demain.

Septembre 2015

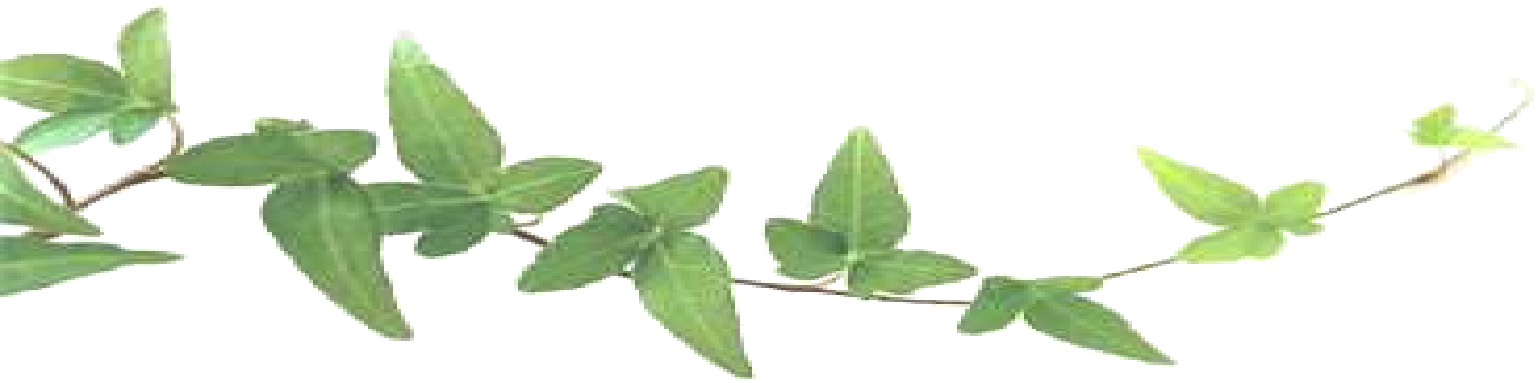

Bibliographie

Livres

MAN, *« Pour une non-violence éthique et politique »*, Éd. du MAN, 2014.

Cournil C., Mayer B., *« Les migrations environnementales »*, Éd. Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2014.

Fert V., Mabille F., *« Enjeux géopolitiques de l'environnement : énergies, marchés, conflits »*, Éd. du Cygne, 2013.

Magnan A., « *Changement climatique : tous vulnérables ? »*, Éd. Rue d'Ulm, 2013.

HARALD W., *« Les guerres du climat - Pourquoi on tue au XXIe siècle »,* Éd. Gallimard, 2012.

Gamblin G., *« La force de l'autonomie »*, Éd. du MAN, 2011.

Bourdel H., Bourguet M., Cartigny P., Crolotte D., *« Écologie et non-violence »*, Éd. du MAN, 2009.

Coordination française pour la Décennie, *« Programme pour l'éducation à la non-violence et à la paix »*, Paris, 2005.

Jouzel J., Debroise A., *« Le climat : jeu dangereux »*, Éd. Dunod, 2004.

Mouvement Utopia, « *Agriculture et alimentation ; idées reçues et propositions »*, Éd. Utopia, 2014.

Articles

BAECHLER G., "Why environmental transformation causes violence: A synthesis". *Environmental change and security project report*, vol. 4, n°1, 1998, p. 24-44.

HOMER-DIXON T. F., "On the threshold: environmental changes as causes of acute conflict". *International security*, 1991, p. 76-116.

PLUMMER W., « COP 21 : comprendre la conférence sur le climat en 5 questions », 2015, Le Figaro.

MULLER J-M., *« La non violence dans l'intervention civile de paix »*, Revue ANV n°124, 2002, p. 23-29.

CICR, Effets d'une guerre nucléaire sur le climat et implications pour la production vivrière mondiale, Note d'information n°2, 2013.

Sites internet

Le Monde, Climat : 5 rapports du GIEC, 5 chiffres alarmants http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/11/04/climat-5-rapports-du-giec-5-chiffres-alarmants_4517326_4355770.html [consulté le 8 septembre 2015]

Focusur, Le réchauffement climatique, facteur de la guerre en Syrie? http://www.focusur.fr/economie/2015/03/03/le-rechauffement-climatique-facteur-de-la-guerre-en-syrie [consulté le 8 septembre 2015]

Aichi L., Livre vert de la défense, https://leilaaichi.eelv.fr/wp-content/blogs.dir/160/files/2014/07/Livre-vert-de-la-d%C3%A9fense-version-num%C3%A9rique.pdf [consulté le 8 septembre 2015]

MAN
47 avenue Pasteur
93100 MONTREUIL

01 45 44 48 25
man@nonviolence.fr
http://nonviolence.fr